La faillite d’une compagnie d’assurance japonaise

Partage international nº 106 – Juin 1997

En avril 1997, une grande société d’assurance-vie japonaise a été mise en faillite en raison du poids de ses créances irrécouvrables et de ses mauvais investissements, provoquant une forte inquiétude à la Bourse de Tokyo. Classée dix-neuvième compagnie d’assurance au Japon, Nissan Mutual Life ferme ses portes dans le cadre de la réorganisation du secteur financier, entreprise suite à l’éclatement de la « bulle économique » des années 1980. C’est la première fois, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, qu’une compagnie d’assurance fait faillite. Selon le ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, le gouvernement n’envisage pas de prélever sur les deniers publics afin de protéger les dépôts effectués par les clients de Nissan, comme il l’a déjà fait avec les *Jusen*, les banques de crédit qui s’étaient effondrées après l’éclatement de la bulle financière japonaise. Nissan a clôturé l’exercice 1996 avec une perte de 52 milliards de yens, soit environ 2 milliards de francs français. Cinq mille salariés ont perdu leur emploi.

Japon
Sources : De Volkskrant, P.B ; El Pais, Espagne
Thématiques : Économie
Rubrique : Faits et prévisions